

Ornex

dl La commune se projette jusqu'en 2026 à l'aune de trois objectifs

Par **Gérard DOUS** - 31 janv. 2021 à 22:00 - Temps de lecture : 2 min



Jean-François Obez, maire d'Ornex. Archive Le DL

L'essentiel de la réunion du conseil municipal de lundi a été consacré à la présentation de la prospective de la mandature, jusqu'en 2026, document élaboré par la société France Active. Les objectifs de cet important document sont triples : analyser les indicateurs de gestion afin de mettre en évidence la situation financière et anticiper une éventuelle dégradation budgétaire ; permettre de dégager des pistes de travail et fixer des objectifs pour améliorer les indicateurs financiers ; déterminer quelles sont les marges de manœuvre et l'éventuel besoin d'emprunter pour financer l'intégralité du PPI (plan pluriannuel d'investissement) entre 2020 et 2026.

Pour définir le budget 2021, un certain nombre d'éléments reste encore flou, ils ne seront connus qu'en mars prochain. Pour l'heure, face au désengagement de l'État, la dotation globale de fonctionnement (DGF) fondra de 3 % jusqu'en 2026

(amputée de 200 000 € en 2021), alors que la dotation de solidarité rurale ira en augmentant de 2,1 % cette année jusqu'à 2,3 % en 2026.

La commune subira de plein fouet la suppression de la taxe d'habitation (1,2 million par an), compensée à l'euro près par le Département, le solde étant comblé par l'État, mais figé une fois pour toutes.

Taxes sur le foncier bâti et non-bâti vont augmenter

Pour équilibrer le budget, le recours au levier fiscal est envisagé : ainsi la taxe sur le foncier bâti passera de 9,1 % à 13 % et celle du foncier non-bâti de 53,52 % à 60,25 %, tout en restant compétitif avec les communes voisines. La hausse anticipée des recettes fiscales est évaluée à 300 000 € en 2021, alors que la CFG (compensation financière genevoise) rapportera 1,5 million (150 € de plus entre 2020 et 2021), incertitudes avec inconnues sur le nombre de frontaliers établis dans la commune.

Les recettes réelles de fonctionnement seront de 4,9 millions alors que les dépenses réelles de fonctionnement de 3,7 millions (51 % sont consacrés aux charges de personnel, soit, 1,8 million) devraient augmenter de 2,3 % en 2026, en raison de l'augmentation de la population et des services induits.

Profitant des taux bancaires bas, la commune aura recours à l'emprunt (3 millions) pour l'achat du foncier nécessaire à la construction du futur collège et du gymnase et, notamment, en fin de mandat, pour la construction d'une troisième école dans le bas du village. Enfin, la capacité d'investissement se monte à environ 6 millions par an sur la mandature. Quant au plan pluriannuel des investissements, il s'établit à près de 26 millions à l'horizon 2026.

[Politique](#)
[Ornex](#)

+